La Communauté Urbaine de Dunkerque a décidé d'engager la 6e procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme communautaire (PLUc) approuvé le 9 février 2012. Les avis et conclusions ainsi que le rapport du commissaire enquêteur sont consultables sur cette page.

Une vue aérienne de l'agglomération dunkerquoise

La 6e procédure de modification a pour objet l'adaptation des zones urbaines et l'évolution des documents graphiques (plans de zonages), la mise à jour des emplacements réservés aux voies et ouvrages public, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts créés en application de l'article L151-41-1° à L15141-3° du Code de l'urbanisme, la mise à jour des emplacements réservés à la réalisation de programme de logements dans le respect des objectifs de mixité sociale, créés en application de l'article L151-41-4° du Code de l'urbanisme.

Une enquête publique se déroulera du lundi vendredi 31 août au 01 octobre 2018 inclus.

Des permanences d'accueil du public par le Commissaire enquêteur auront lieu :

- à l'hôtel de la Communauté urbaine de Dunkerque, pertuis de la Marine, à Dunkerque, le vendredi 31 août, de 8h à 12h,
- à la mairie de Zuydcoote, le samedi 8 septembre, de 9h à 12h,
- à la mairie de Coudekerque-Branche, le mercredi 19 septembre, de 14h à 17h,
- à la mairie de Gravelines, le mercredi 25 septembre, de 9h à 12h,
- à l'hôtel de la Communauté urbaine de Dunkerque, pertuis de la Marine, à Dunkerque, le lundi 1er octobre, de 15h à 18h.

→ Avis et conclusions

PDF **Télécharger (710 kB)**

→ Rapport du commissaire enquêteur

PDF **Télécharger (6.6 MB)**